

Projet de conservation de la rivière à l'Orme

Les programmes d'aide financière pour le développement d'un réseau privé d'aires protégées dans la région métropolitaine de Montréal, c'est :

- un investissement de plus de 5,8 millions de dollars depuis 2002 par le gouvernement du Québec pour la réalisation de 33 projets d'acquisition ayant permis la protection de plus de 900 hectares de milieux naturels.

Le programme Partenaires pour la nature, c'est :

- un programme d'aide financière disposant d'un budget de 25 millions de dollars réparti sur cinq ans (2008-2013) destiné à l'établissement et à la consolidation d'un réseau d'aires protégées en milieu privé;
- une volonté de collaborer à la préservation du patrimoine naturel québécois avec l'ensemble de la collectivité québécoise, notamment avec les organismes de conservation et les propriétaires fonciers;
- plus de 9 100 000 \$ octroyés depuis janvier 2009 pour la réalisation de projets de conservation en milieu privé;
- l'acquisition, à des fins d'aires protégées, de plus de 2 300 hectares de terres privées possédant une haute valeur de conservation;
- la réalisation de 26 projets d'acquisition dont plus de 60 % ont contribué directement à la protection de milieux humides et dont plus de la moitié ont assuré la protection d'espèces menacées, vulnérables ou susceptibles d'être ainsi désignées;
- la réalisation de 40 projets d'acquisition de connaissances portant sur des territoires présentant un intérêt indéniable de conservation et l'octroi d'une aide financière à 41 projets de reconnaissance de réserves naturelles en milieu privé.

Espèces présentes au sein des propriétés acquises



Buse à épaulettes



Couleuvre brune



Projet de conservation de la rivière à l'Orme



Un investissement de plus de 2,5 millions de dollars dans le cadre d'un partenariat établi pour la conservation d'un milieu humide d'exception

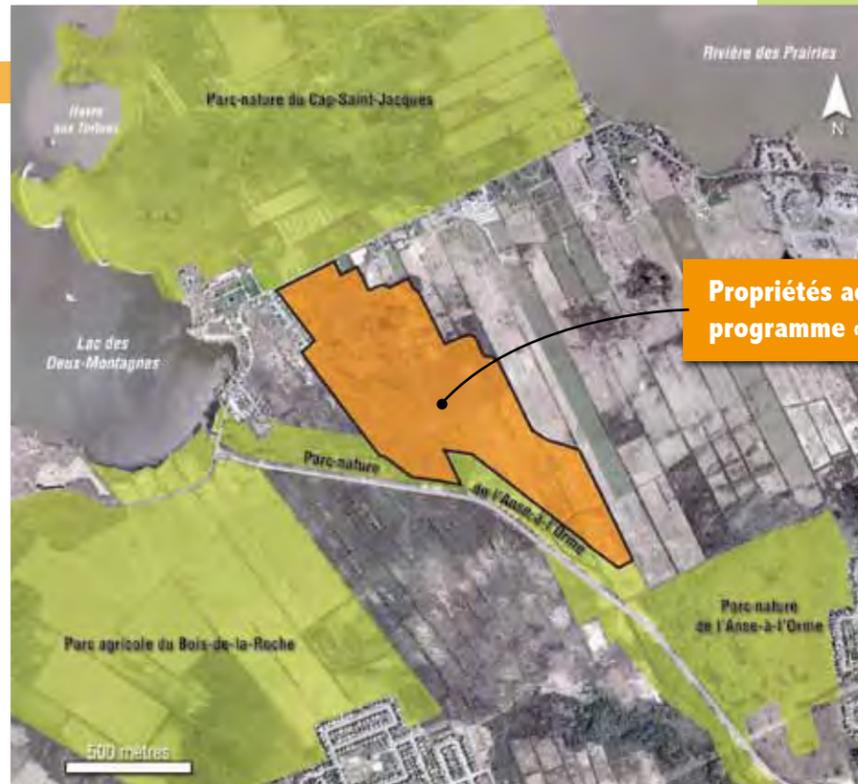
Parc-nature de l'Anse-à-l'Orme

Le projet de conservation de la rivière à l'Orme, c'est :

- une aide financière de 2 621 221 \$ octroyée par le gouvernement du Québec dans le cadre du programme Partenaires pour la nature;
- un partenariat fructueux entre de nombreux partenaires, dont Canards illimités Canada, la Ville de Montréal et la Communauté métropolitaine de Montréal;
- un projet permettant de protéger, avec l'aide financière gouvernementale, plus de 60 hectares d'un milieu naturel incluant d'importants milieux humides et des aires d'alimentation pour plusieurs espèces d'oiseaux de proie, au cœur de la région métropolitaine de Montréal;
- la protection d'habitats de deux espèces susceptibles d'être désignées menacées ou vulnérables, soit la couleuvre brune et le micocoulier occidental, une essence feuillue;
- la consolidation du parc-nature de l'Anse-à-l'Orme permettant, par le fait même, la protection de milieux humides bordant l'une des dernières rivières d'importance relativement peu perturbée sur l'île de Montréal;
- l'établissement d'un corridor de conservation majeur en zone urbanisée qui relie le boisé connu sous le nom de boisé Angell aux parcs-nature de l'Anse-à-l'Orme et du Cap-Saint-Jacques ainsi qu'au parc agricole du Bois-de-la-Roche;
- une contribution à la lutte contre les îlots de chaleur en milieu urbain.

Projet de conservation de la rivière à l'Orme

PROGRAMME PARTENAIRES POUR LA NATURE



Propriétés acquises dans le cadre du programme « Partenaires pour la nature »



Le projet de conservation de la rivière à l'Orme



Le corridor de conservation de la rivière à l'Orme

Par sa position centrale, le territoire acquis grâce à l'aide financière gouvernementale permet d'établir un lien écologique stratégique entre plusieurs sites voués à des fins de conservation, dont une partie du boisé connu sous le nom de boisé Angell, les parcs-nature de l'Anse-à-l'Orme et du Cap-Saint-Jacques ainsi que le parc agricole du Bois-de-la-Roche.